



Information Communale

Bulletin N° 014 - Septembre 2011

Le mot du Maire,



Septembre 2011, voilà la rentrée et son lot de nouvelles peu affriolantes.

La vie du Périscolaire est en danger : sa gestion est de plus en plus compliquée du fait du désengagement de l'Etat et de compétences non acceptées au niveau de la Communauté de Communes.

L'important dossier de l'assainissement, couplé avec le réseau d'eau et la voirie, demande de plus en plus d'investissement, de réunions et surtout de financement.

Les subventions tardent à venir, mais les factures arrivent à temps.

Malgré cela, durant l'été, les initiatives ont bien avancé : la pelouse du terrain de foot est comme un billard, la fréquentation du marché bi-hebdomadaire du samedi se maintient, la rue des Sauvages offre un nouvel accès à la mairie avec une rampe PMR, le presbytère et sa salle de catéchèse seront bientôt disponibles, la salle polyvalente a pris un peu de retard, mais ce n'est que pour vous la rendre plus belle, et le PLU est en passe d'être validé par le Conseil après agrément des services de l'Etat.

Il est indéniable que votre village bouge ; peut être pas assez vite comme le souhaitent certains, mais suffisamment rapidement pour ne pas opprimer les habitants de Boulzicourt sous une fiscalité lourde.

De nombreux chantiers sont en cours : c'est notre quotidien et notre réponse depuis que vous nous avez élus.

Toute l'équipe communale se mobilise à mes côtés pour faire de votre Commune un lieu de bien vivre. Même si ce n'est pas aisé chaque jour au vu des moyens dont nous disposons et de l'ampleur de la tâche non réalisée les années passées, notre moral est toujours intact.

Nous sommes conscients de vos attentes et nous mettons chaque jour notre disponibilité en œuvre pour faire de votre commune un village attractif et paisible.

Vos participations aux différentes cérémonies, fête du village, feu d'artifice, bal et fête du 14 juillet, nous prouvent que vous nous faites confiance ; elles nous réjouissent et nous poussent à continuer dans la politique que nous vous avons présentée pour aller toujours plus loin pour votre bien être.

Pascal MAUROY



Depuis le 1^{er} juillet, Martial HUREAUX a repris les fonctions de gestionnaire de l'agence postale communale, en remplacement de Bruno DUPONT qui reprend les services d'adjoint administratif de secrétariat de mairie, du SIETAV et du SIVU, à temps complet.

Agé de 56 ans, Martial occupait auparavant un poste dans l'administration pénitentiaire.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe.

Heures d'ouverture de l'agence postale

du lundi au vendredi de : 9h à 12h
et le samedi de : 9h30 à 12h.



Pour joindre la mairie

54, rue de la République - 08410 Boulzicourt
Tél. 03 24 32 72 72 - Fax. 03 24 32 76 93

E. mail : mairie.boulzicourt@wanadoo.fr
Site internet : www.boulzicourt.fr

Nouveaux horaires

Horaires du secrétariat de mairie :

du lundi au vendredi
de 10h30 à 11h45 et de 14h à 18h

La permanence des élus : sur rendez-vous
de 18h à 19h en période scolaire.

Résumé des délibérations du Conseil Municipal

Du 15 juin 2011

- Le Maire expose au conseil municipal que lors de sa dernière réunion du sietav, il a été décidé que chaque commune envoie un même courrier à Monsieur le Préfet afin de l'alerter de la situation actuelle du SIETAV. Après avoir pris connaissance du texte, le Conseil Municipal autorise le Maire à faire parvenir le courrier à Monsieur le Préfet.

- Décision d'acheter d'un bungalow algecco appartenant au Sietav pour la somme 2 000 € euros.

- Acception de l'avenant n°1 de l'entreprise HUART concernant les travaux d'aménagement du presbytère (lot 3 : menuiseries intérieures et extérieures). Ce dernier a pour objet d'arrêter le nouveau montant du marché qui passe à 63 237,29 € HT au lieu de 47 755,49 € HT montant initial du marché.

- Acception de l'avenant n°1 de l'entreprise Duterque concernant les travaux d'aménagement de la salle polyvalente (lot 2 : charpente – bardage – couverture – zinguerie). Ce dernier a pour objet d'arrêter le nouveau montant du marché qui passe à 86 906,00 € HT au lieu de 81 706,06 € HT montant initial du marché.

- Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante qu'une délibération avait été prise en séance du 04 Avril 2011 relative au bail à consentir par la Commune de Boulzicourt à l'Association Diocésaine de Reims, concernant le rez-de-chaussée de l'ancien presbytère. Il convient d'ajouter à cette délibération les termes suivants :

- Le cumul des loyers de la première période trentenaire du bail emphytéotique à intervenir, liquidé à la somme de 79 200,00 €, sera compensé en intégralité par le bail, le prix de vente des immeubles dépendant de la succession de Monsieur Ponsart,
- La Commune prendra en charge :
 - o Tous les frais, droits et émoluments des actes contenant vente et bail,
 - o Tous les frais, droits et émoluments de l'acte notarié contenant mise en copropriété de l'ancien presbytère,
 - o Tous les frais qui sont la suite et la conséquence de ces actes,

- o Tous les frais et honoraires de géomètre,
- o Et tous les frais de diagnostics obligatoires relatifs à la vente de la maison.

- Le Conseil Municipal accepte les termes ci-dessus.

- Le Conseil Municipal annule la délibération du 14 Mars 2011 relative au recrutement d'un agent sous contrat de droit privé pour l'agence postale communale de Boulzicourt. En effet, la préfecture des Ardennes précise qu'un agent qui gère l'agence postale communale est nécessairement un agent de droit public, même si par ailleurs, il n'exerce aucune fonction dans un service administratif de la commune ; dès lors que l'agent dispose d'un lien avec la Commune (en tant que fonctionnaire ou contractuel), il demeure un agent de la collectivité territoriale. En conséquence, la délibération du 14 Mars 2011 n'est pas conforme à la législation.

- Après avoir mené la tranche ferme, décision d'exécuter la tranche conditionnelle pour lancer le projet définitif et les travaux dans le cadre de l'assainissement.

- Décision d'attribuer les parcelles de terrain ultérieurement constructibles sises Rue du Moulin à Boulzicourt, par ordre d'arrivée des demandes de terrains.

- Le Maire propose à l'assemblée délibérante qu'une mutuelle de groupe soit mise en place pour l'ensemble des agents de la collectivité, en précisant qu'une partie de la cotisation serait prise en charge par la Commune à hauteur de 30 %.

- Acception de ce principe, le conseil mandate le Maire pour la mise en place de celle-ci et l'autorise à signer toutes pièces administratives correspondantes.

- Fixation du prix de l'emplacement pour la brocante annuelle de Boulzicourt à :

- 5 € l'emplacement pour les particuliers (emplacement de quatre mètres linéaires)
- 10 € l'emplacement pour les professionnels (emplacement de quatre mètres linéaires).

- Dans le but de palier aux travaux ponctuels d'été 2011, décision d'embaucher 3 jeunes en tant qu'adjoints techniques territoriaux sur la période de juin, juillet et août 2011, sur une base de 20 heures hebdomadaires et rémunérés sur le premier échelon de l'échelle 3 de leur grade.

- Le Maire fait savoir à l'assemblée délibérante qu'une demande de Mr Fournaise Pascal a été formulée pour établir un bail de location de chasse sur les parcelles communales suivantes cadastrées AC 31-46-43-167-38-67-64-45-36-44 pour un droit de chasse. Ce bail sera signé pour une période de 6 ans avec un loyer annuel de 30 €.

- Le Conseil Municipal accepte l'établissement de ce bail et charge le Maire de signer tous papiers concernant ce dernier.

Exposé : Il est rappelé que la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (FDEA) a intégré à ses statuts la compétence « communication électronique » sous forme de compétence optionnelle,

Vu l'article 33 de la loi n° 2006-1537 du 07 décembre 2006, les différents courriers de Monsieur le Préfet des Ardennes et notamment celui du 10 décembre 2010, l'engagement des 7 syndicats d'électrification des Ardennes du FACE de transférer cette compétence courant 2011, le Code Général des Collectivités Territoriales notamment dans ses articles L2224-31, L2224-35, L5211-17, L5711-4,

Par ce transfert de la compétence Maîtrise d'ouvrage des réseaux des distributions d'énergie électrique, la FDEA se trouve en charge des réseaux de communications électroniques pour la zone d'électrification rurale du département au titre des activités connexes à la compétence d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie électrique.

- Le Maire informe que le transfert à la FDEA présente pour la commune, une simplification des démarches inhérentes aux travaux grâce à un seul interlocuteur et des avantages économiques en mutualisant les coûts.

- Sur proposition du Maire,

Le conseil Municipal décide de transférer la compétence communale de maîtrise d'ouvrage des réseaux de communications électroniques et toutes les études générales ou spécifiques corrélatives à ces travaux à la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes conformément aux L.2224-35 et L.2224-36 du code général des collectivités territoriales.

- Autorise la Fédération Départementale d'Energies des Ardennes à recouvrer les montants, qui lui sont dus par France Télécom au titre de l'occupation du domaine public routier, prévus par les articles L.45-1, L.47 et L.48 du code des postes et des communications électroniques, conformément à l'article R.20-53 du même code et au décret N°2005-1676 du 27 Décembre 2005 relatif aux redevances.

Cette décision est applicable a premier jour du mois suivant la date à laquelle la présente délibération est exécutoire, après expiration du délai de recours du contrôle de légalité.

- Le Conseil Municipal fixe les tarifs d'occupation du domaine public par les forains à compter de l'année 2011 comme suit :

- Manège Cascade à jetons : 25,00 €
- Tir : 15 €
- Confiserie : 35,00 €
- Manège + pêche : 25,00 €
- Scooters + toboggan : 40,00 €

- Décision de renouveler le contrat unique d'insertion de Monsieur Richart Jean-Noël pour une durée de 12 mois à compter du premier Août 2011 jusqu'au 31 juillet 2012 inclus, sur la base initiale de 26 heures hebdomadaires.

L'assemblée charge le Maire de signer les conventions et contrats de travail.

- Le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que les travaux en cours de la salle polyvalente ont pris un certain retard non sans conséquence sur les prochaines locations de salle et plus particulièrement celle du 3 et 4 Septembre prochain (Mariage de Mlle Eyrard Jessica). En effet, il n'est pas, à ce jour, possible de confirmer à l'intéressée la location de la salle polyvalente réservée depuis octobre 2010, et de ce fait, le Maire de Boulzicourt propose de retenir définitivement la salle de Poix-Terron (encore libre à cette date) pour ce mariage.

Mlle Eyrard règlera alors la location de la salle polyvalente de Boulzicourt comme convenu (soit 200 €), tout en occupant la salle de Poix-Terron en raison des désagréments causés à la bonne organisation de son mariage. La Commune s'engage alors à rembourser immédiatement à l'intéressée la totalité du prix de location de la salle de Poix-Terron qu'elle aura réglé à Poix-Terron.

Le Conseil Municipal est favorable à cette solution.

Bibliothèque Municipale

Ouverture : lundi et jeudi de 17h à 19h

Plus du 1/3 des oeuvres vient d'être renouvelé.

Objets trouvés

Récemment plusieurs objets trouvés sur le domaine public ont été rapportés à la Mairie. Les propriétaires sont donc priés de les retirer au secrétariat de Mairie dans un délai d'un an.

Etat Civil

Naissances

DUPONT Gabriel (fils de Dupont Fabrice et de Blaise Séverine)
15 juin 2011

ISTASSE Théo (fils de Istasse Julie)
20 août 2011

ISTASSE Hugo (fils de Istasse Julie)
20 août 2011

OUALI Rose (fille de Ouali Mickael et de Gibout Floriane)
10 septembre 2011

Mariages

TISSERANT Jean-Noël
TRONET Magali
23 juillet 2011

SERVAS Eric
GOUVERNEUR Claudine
17 septembre 2011

Décès

PERRETTE Noël à l'âge de 79 ans
11 septembre 2011

HERBULOT Claude à l'âge de 69 ans
12 septembre 2011

**La commune de Boulzicourt organisera
le téléthon les 2 et 3 décembre 2011**




Le vin d'honneur sous châpiteau a été apprécié.

Quelques évènements

La fête nationale

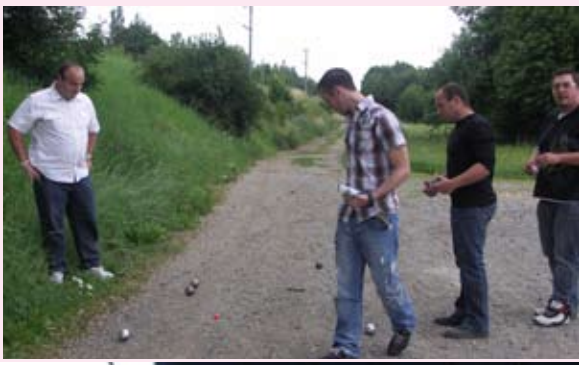


La remise de gerbe en présence d'Hugues Mahieu,
Conseiller général.



Des animations pour tous les âges.

Jeunesse et loisirs



Les lauréats du concours des vélos fleuris, récompensés par Jean-Pierre Valet.



Très belle initiative, prise par les enseignants du pôle scolaire, en transformant durant 1 jour leur école en musée.

Retraite



Après des années d'activités au service de l'entretien de la Commune, Luc Lomba vient de prendre une retraite méritée.

Des oeuvres de la plupart des grands peintres et sculpteurs étaient reproduites et commentées par les enfants.



Le centre de loisirs a fonctionné durant 3 semaines en juillet, en proposant toute une gamme de jeux, d'activités sportives et culturelles. 7 animateurs ont encadré 35 participants.



Pour clôturer leur cycle de travail sur le projet «Classe d'eau», subventionné par l'agence Rhin-Meuse, les classes maternelles ont bénéficié d'une visite du captage et du château d'eau.

Guidées par J-P Valet, il a fait un exposé sur la construction du réservoir datant de 1984 et a expliqué le circuit de la distribution d'eau, de sa source jusqu'au robinet.

La rentrée 2011 au pôle scolaire

115 enfants encadrés par 7 enseignants et 2 personnes ATSEM et 1 assistante de direction.

- Un nouvel enseignant destiné aux remplacements est rattaché à l'école.
- Suppression d'un demi-poste RAZED.

5 classes en fonction:

- En primaire : 2 classes
- En maternelle : 3 classes



Divers



Notre cygne, qui depuis plus d'un an a élu domicile à Boulzicourt a bien failli perdre la vie.

Il a été renversé, il a 2 semaines par une voiture, puis après avoir subi une intervention chirurgicale par le vétérinaire, passe

sa convalescence au domicile de notre Maire, avant de reprendre sa liberté.



Notre blason situé au carrefour de la route de Flize a été aussi percuté par une voiture, le voici à nouveau restauré.

Nos travaux en cours

Nos dernières réalisations



Pour compléter l'équipement de l'aire de jeux des yaya :
Un filet de Volley-ball.



Devenus vétustes, les lampadaires du lotissement «Le parc» ont été remplacés par d'autres, de nouvelle génération, moins gourmand en énergie.



Nos employés municipaux ont largement participé à la rénovation de la salle polyvalente.



Un spectacle à ciel ouvert ?



Encore quelques semaines avant la réouverture définitive de la salle polyvalente



Prochainement, la pose d'une grille de protection et d'une lisse d'accès termineront l'entrée aux services de la Mairie de la rue des Sauvages.



Le presbytère restauré, va ouvrir sur 1 salle et 2 appartements.

Noël nous a quitté



Noël PERRETTE est né à Boulzicourt le 23/09/1931. Sa famille arrivait de Dun/Meuse pour travailler aux broseries LEONARD. Il a d'abord vécu dans le quartier de la Lambette avec ses deux frères; Gilbert et Jean et ses quatre sœurs; Monique, Jeanine, Maryse et Gilberte. Ils perdent leur père à 14 ans et ils doivent travailler durement pour aider la mère de famille.

Il a épousé une fille d'immigrés Italiens de la Cité de St-Ponce, Cyrilla VIT. Ils auront deux fils,

Hervé et Denis.

Il a travaillé comme bûcheron, puis comme « chauffeur sur four » aux Ets Lefort & Demangel.

Lorsqu'il a eu du temps de libre, il l'a consacré à son jardin, à la cueillette de champignons, aux coupes de bois et à sa passion : le foot, dont il sera dirigeant à l'A.S.B. pendant de nombreuses années.

Il a demeuré dans plusieurs quartiers du village, dont les I.H.L.M. de Boulzicourt, où il était revenu finir ses jours. Il laissera le souvenir d'un homme bon, qui aimait la convivialité et la solidarité. Depuis le décès de son épouse, il vivait par et pour ses deux petits fils; Victor et Léo, qui l'avaient aidés à surmonter le deuil de son épouse et avec lesquels il était très complice... Une figure locale qui nous quitte et qui laissera le souvenir d'une extrême gentillesse....



Dans l'attente du démarrage des travaux par l'association « la C.A.P.E.B », nous venons de réaliser la restauration du plafond de la chapelle St Walfroy.

Afin de pouvoir établir le calendrier 2012 pour le prochain bulletin d'information, nous demandons dès à présent aux associations de bien vouloir nous communiquer les dates de leurs manifestations prévues.



Chasse en forêt

Les chasseurs souhaitent attirer l'attention des promeneurs dans la forêt Communale et le bois d'Enelle, pendant la période de chasse, sur des problèmes de sécurité liés au tir à balles.

Les sociétés de chasse installeront des pancartes sur lesquelles apparaîtront les indications :

**Aujourd'hui
CHASSE-DANGER-TIRS A BALLES**

Ces panneaux seront visibles pour chaque journée de chasse, pour la saison 2011-2012 aux dates suivantes:

Dans les bois communaux pour l'amicale des chasseurs de Boulzicourt :

Octobre	Décembre
- Dimanche 02	- Dimanche 11
- Dimanche 16	- Mercredi 28
- Dimanche 30	
Novembre	Janvier
- Dimanche 13	- Dimanche 08
- Dimanche 27	- Dimanche 22
	- Dimanche 29

Dans les bois d'Enelles par la chasse d'Enelles :

Octobre	Décembre
- Dimanche 02	- Dimanche 04
- Samedi 18	- Samedi 10
- Dimanche 23	- Dimanche 18
Novembre	Janvier
- Mardi 01	- Samedi 07
- Vendredi 11	- Lundi 16
- Dimanche 20	- Dimanche 29

L'animation associative

ont eu lieu



L'église de Boulzicourt est d'une acoustique remarquable pour les voix et instruments.



Les cours de danses de salon ont repris en salle de mairie pour les débutants et confirmés avec un nombre de participants semblable à l'année précédente.

Responsable: Guy Ledoux 06.06.47.94.87



Invitée par le L.A.C de Boulzicourt, les chœurs «A Tempo» de Charleville, avec leur programme de musique Anglaise, ont séduit un large public.



Concours de fin de stages pour les 12 enfants de l'école de pêche. Ils ont tous été récompensés par 1 gaule et 1 moulinet.



Un aperçu des 80 participants à la randonnée semi-nocturne de VTT des 15 et 30 km dans la forêt .



Le 20ème concours d'attelage international de Boulzicourt a connu un gros succès grâce à la présence de nombreux attelages Belges.



Domage que le temps était capricieux.



Invitée par le pôle scolaire, les marionnettes d'Angers : le théâtre Mainstring de Darlen et Bruno « est venu dans la salle d'évolution offrir un spectacle merveilleux qui a séduit nos petits.

Club JUJITSU traditionnel de BOULZICOURT

Historique :

Association sans but lucratif, déclarée à la Préfecture en juillet 1998 et ouverture du club Jujitsu en septembre 1998.



Le Jujitsu traditionnel est un art martial japonais, sans esprit de compétition où chacun recherche la maîtrise de soi dans une éducation du corps et de l'esprit.

Le Jujitsu s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes. La pratique peut débuter à tout moment.

En effet, pour les adultes, il existe 2 formes : la 1^{ère} qui s'adresse aux pratiquants n'ayant pas de problème physique et la 2^{ème} adaptée aux pratiquants ayant des problèmes d'articulations ou de dos.

La méthode permet aux enfants, dès l'âge de 6 ans, de pratiquer sans danger. Les cours comportent des exercices d'équilibre, d'adresse, de coordination par du travail au sol, des déplacements, esquives, parades, chutes, etc... associés à une discipline (respect, politesse, etc...)

Le cours débute par un échauffement de tout le corps, des stabilités et des déplacements suivis de chutes (arrière, latérales), de roulés (avant, arrière, à droite et à gauche). Ensuite le travail technique peut commencer.



La progression technique comporte 2 grands groupes :

- Le Kata : technique à genoux et debout.
- Le groupe self-défense : dégagements sur saisies avec riposte en Atémi. A partir de la ceinture verte : c'est l'étude de défense sur coups frappés ; puis à la ceinture bleue : défenses sur attaques au bâton court et au poignard, et à la ceinture marron : études des clés fondamentales.

L'année s'est terminée par un grand succès, avec le passage à la ceinture noire 1^{er} stade des valeurs de Mr BONEF et de Mr MURGUET (voir photo)

Les cours ont lieu :

- Pour les enfants : le mardi de 18h15 à 19h30
- Pour les adultes : le mardi de 19h30 à 21h30 et le jeudi de 20h à 22h

Les inscriptions ont lieu les jours de cours. 2 à 3 essais sont possibles avant l'inscription.

La reprise des cours a eu lieu le 5 septembre 2011.



En partenariat avec le Conseil Général, les Crêtes Préardennaises, la Commune de Boulzicourt, les associations côté Cour et de Bouche à Oreilles, le L.A.C a organisé un spectacle de marionnettes Tchèques.

Cette fabuleuse compagnie de 16 acteurs a émerveillé tout un public d'adultes et d'enfants venus nombreux y assister.

À la suite de leur assemblée générale, l'amicale des chasseurs de Boulzicourt a organisé un repas champêtre devant la cabane de chasse.



Grâce à la générosité des participants, près de 1000 € ont pu être remis à l'association des personnes handicapées.

Animations à venir

Association Loisirs art et Culture

Théâtre Le Vendredi 7 Octobre à 20h30

Pôle scolaire de Boulzicourt

Par la troupe « Les 2 masques »

Tailleur pour dames
Comédie en 3 actes de Georges Feydeau

Entrée 5 euros, adhérents 3 euros

À l'initiative de «La Sève et le Rameau» en partenariat avec le L.A.C de Boulzicourt, une randonnée pédestre était organisée, 160 marcheurs ont été inscrits.



Résultat du tirage de la tombola

Gagnent 1 poulet

- N° 6 : MORETTO Patricia - 8, lotissement Laudrey
- N° 64 : Mme VERIOT - 33, rue Halbotine
- N° 132 : Mme BELVAUX - 17, rue du Moulin
- N° 164 : Mme BECHARD - Bâtiment 2 (appartement 1)
- N° 228 : Mme STEVENIN Christine à Saint Menges

Gagnent 1 boîte de chocolat

- N° 9 : Mme CHARLES - 6, lotissement Laudrey
- N° 82 : Mme SELIER - 22, rue Halbotine
- N° 147 : Mme TRUSSY - 9, lotissement le Parc
- N° 169 : Mme GALERA - Charleville-Mézières
- N° 217 : Mr TRUSSY Olivier à Saint Menges

Et la Rando Quad

- N° 94 : Mme LAVANCIER - 92, rue de la République.

Les cours de Gym, de l'association GEAB, ont repris le 05 septembre en salle de mairie (à l'étage), dans l'attente de l'ouverture de la salle polyvalente prévue courant octobre.

Cerficat médical obligatoire à l'inscription .

les cours de step et cardio vasculaire animés par Lorie Fazio ont lieu le lundi de 18h30 à 19h30.



Suite à la fermeture de la salle polyvalente, une initiation au ZUMBA est effectuée.
Cotisation à l'année : 42 €

Inscriptions:
Hélène Richart 06.74.67.29.91

les cours de renforcement musculaire, d'abdos et d'étirements, animés par Nadine Bilet ont lieu le jeudi de 19h à 20h.



Cotisation à l'année : 40 €

Inscriptions: Présidente
Sylvaine Belvaux
03.10.07.64.84

ECVB



Boulzicourt

9 octobre 2011 à 15h

Cyclo-Cross Régional et frontalier de niveau national

En ouverture :
- 10h école dec cyclisme
- 14h course cadets et juniors

Entrée : 3 € (gratuit - de 16 ans)

ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE (LAC) A BOULZICOURT

PREMIERE BOURSE MULTI-COLLECTIONS BOULZICOURT (Ardennes)
Salle Polyvalente Rue de la Gare

Dimanche 11 Décembre 2011
De 9h à 17h30

Monnaies, philatélie, cartes postales, papasses, livres des Ardennes, affiches, vieux papiers, journaux, disques, etc.....

Entrée 2 euros
gratuit pour les enfants accompagnés jusque 12 ans

PREMIERE BOURSE MULTI-COLLECTIONS BOULZICOURT (Ardennes)
Salle Polyvalente Rue de la Gare

Dimanche 11 Décembre 2011
De 9h à 17h30 (installation à partir de 7h)

organisé par l'ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE (LAC) A BOULZICOURT

ASSOCIATION LOISIRS, ART ET CULTURE (LAC) A BOULZICOURT
Chez DANZELLE BROSSARD
19 Rue du Montcornet
08410 BOULZICOURT
(03 24 32 32 02 ; 06 82 17 38 77)

Madame, Monsieur
Nous organisons notre PREMIERE bourse multi-collections le Dimanche 11 Décembre 2011 et nous espérons vous compter parmi nos exposants

Nous proposons un repas de midi au tarif de 15 €, comprenant :
Assiette de charcuterie
Coq au vin et sa garniture
Fromage
Dessert
Café

Coupon -réponse à retourner avant le 2 décembre 2011

M. Mme : _____
Réservez : _____ Repas : _____
Chèque de ...x 15€ à l'ordre du LAC

En projet